



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION
AUVERGNE-RHÔNE-ALPE
S

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°84-2018-145

PUBLIÉ LE 13 NOVEMBRE 2018

Sommaire

38_REC_Rectorat de l'Académie de Grenoble

84-2018-11-30-003 - Arrêté n° dec 5/XIII/18/408 (1 page)	Page 3
84-2018-11-30-002 - Arrêté n° dec 5/XIII/18/409 (2 pages)	Page 4
84-2018-11-30-004 - Arrêté n° dec 5/XIII/18/410 (2 pages)	Page 6
84-2018-11-30-005 - Arrêté n° dec 5/XIII/18/410 (2 pages)	Page 8

84_DREAL_Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Auvergne-Rhône-Alpes

84-2018-11-09-008 - Arrêté n° DREAL-SG-2018-11-09-102 du 9 novembre 2018 portant subdélégation de signature en matière de commandes publiques aux agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes (5 pages)	Page 10
---	---------



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**La rectrice de l'académie de Grenoble
Chancelière des universités**

Vu l'arrêté du 26 mai 1997 modifié portant création du CERTIFICAT DE PREPOSE
AU TIR

ARRETE

Arrêté n° dec 5/XIII/18/408

ARTICLE I : Une session d'examen pour la délivrance du **Certificat de Préposé au Tir** sera organisée dans l'académie de Grenoble **le 22 Novembre 2018**.

ARTICLE II : Le jury pour l'examen de base est constitué comme suit :

Président :

Monsieur DE HAESE Jacques - Conseiller de l'Enseignement Technologique

Représentants des directions ministérielles :

Monsieur CLEYET-MERLE Christophe - Inspecteur de l'Enseignement Technique Grenoble

Monsieur GANGUET Hubert - Préfecture de l'Isère

Monsieur DAVOUST Marc - CARSAT

Monsieur DELLA ROSA Gilles - DREAL

Représentants des organismes professionnels :

Monsieur MAYON Frédéric - Ets SATMA - Montalieu-Vercieu

Monsieur DUPRAZ Jean-François - SAS GONIN

Monsieur SIMONIN Ludovic Ets BALTAZARD ET COTTE - Sassenage

Monsieur PANIGONI Thierry - CETU Lyon

Monsieur BERTOIA Rudy - Ets SATMA - Montalieu-Vercieu

Monsieur PORTALIER Eric - Carrière de Tignieu

ARTICLE III : L'examen aura lieu à partir de **7h00 au centre CEFICEM - 38390 MONTALIEU VERCIEU**.

ARTICLE IV : Madame la secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 30 octobre 2018

Fabienne Blaise



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La rectrice de l'académie de Grenoble
Chancelière des universités

Vu l'arrêté du 26 mai 1997 modifié portant création du CERTIFICAT DE PREPOSE
AU TIR

ARRETE

Arrêté n° dec 5/XIII/18/409

Rectorat

ARTICLE I : Une session d'examen pour la délivrance du **Certificat de Préposé au Tir et des options « TIR EN MONTAGNE POUR LE DECLENCHEMENT DES AVALANCHES »** et « **MECHE LENTE** » sera organisée dans l'académie de Grenoble **le vendredi 16 novembre 2018**.

Division des
examens et
concours

ARTICLE II : Le jury pour l'examen est constitué comme suit :

DEC 5

Président :

Monsieur FONTANA Patrice - Personnalité qualifiée de la profession

Représentants des directions ministérielles :

Monsieur CLEYET-MERLE Christophe - Inspecteur de l'Enseignement Technique Grenoble

Monsieur WACK Laurent - CARSAT Rhône-Alpes

Monsieur LOUBET Rémi - Conseil Général de l'Isère

Madame BOURGEOIS Gaëlle - Conseil Général de Savoie

Monsieur GANGUET Hubert - Préfecture de l'Isère

Représentants des organismes professionnels :

Monsieur COSTECALDE Vincent - LST

Monsieur DINGER Stéphane - Lumistar

Monsieur TUAILLON Jean Louis - ANENA

Monsieur JARRY Frédéric - ANENA

Monsieur MARTIN Frédéric - Ets BALTAZARD et COTTE Sassenage

Monsieur PEYTHIEU Michel - Serre Chevalier Valley

Monsieur BASTIEN Jean-Pierre - Régie des pistes Tignes

Monsieur CHABERT Jean Marc - Val Thorens

Monsieur LEDUC Arnaud - S3V Courchevel

Monsieur LAZZARONI Guy - S3V Courchevel

Monsieur GROMIER Dominique - S3V Courchevel

Monsieur VIEUX ROCHAZ Gérard - SATA

Monsieur BORNET Stéphane - Service des pistes La Plagne

Monsieur JACQUEMOUD Frédéric - La Clusaz

ARTICLE III : L'examen aura lieu à partir de **7h30 à l'Alpe d'Huez - 38390**

ARTICLE IV : Madame la secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 30 octobre 2018

Fabienne Blaise



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La rectrice de l'académie de Grenoble
Chancelière des universités

Vu l'arrêté du 26 mai 1997 modifié portant création du CERTIFICAT DE
PREPOSE AU TIR

ARRETE

Arrêté n° dec 5/XIII/18/410

Rectorat

ARTICLE I : Une session d'examen pour la délivrance du **Certificat de Préposé au Tir et des options « TIR EN MONTAGNE POUR LE DECLENCHEMENT DES AVALANCHES »** et **« MECHE LENTE »** sera organisée dans l'académie de Grenoble **le vendredi 23 novembre 2018.**

Division des
examens et
concours

ARTICLE II : Le jury pour l'examen est constitué comme suit :

DEC 5

Président :

Monsieur FONTANA Patrice - Personnalité qualifiée de la profession

Représentants des directions ministérielles :

Monsieur CLEYET-MERLE Christophe - Inspecteur de l'Enseignement Technique Grenoble

Monsieur CROSET Jean Pierre - CARSAT Rhône-Alpes

Monsieur DELLA ROSA Gilles - DREAL

Monsieur KAEPLIN Louis - DREAL

Monsieur GANGUET Hubert - Préfecture de l'Isère

Représentants des organismes professionnels :

Monsieur WADIER Hervé - SEM SEDEV Vars

Monsieur CHATELIN Patrick - BECS

Monsieur JARRY Frédéric - ANENA

Monsieur PAILLON Fabrice - TITANOBEL

Monsieur MARTIN Frédéric - Ets BALTAZARD et COTTE Sassenage

Monsieur MAYON Frédéric - Entreprise Vicat Montalieu

Monsieur GIRIN Franck - Entreprise Vicat

Monsieur PEYTHIEU Michel - Serre Chevalier Valley

Monsieur GAUTHIER Franck - SEM SEDEV Vars

Monsieur CLAVILLIER Eric - SIVOM Le Collet

Monsieur COHARD Fabrice - SIVOM Le Collet

Monsieur KLUCAR Alain - SIVOM Le Collet

Monsieur SIEGA Manu - Chamrousse

Monsieur NICOLET Marc - Chamrousse

Monsieur CLEYRATADS Christian - Les Arcs

Monsieur REILLER Christophe - Val Thorens

Monsieur CHABERT Jean Marc - Val Thorens

Monsieur VIEUX ROCHAZ Gérard - SATA

Monsieur BORNET Stéphane - SAP La Plagne

Monsieur SCHUMMER Bernard

ARTICLE III : L'examen aura lieu à partir de **7h30 à l'Alpe d'Huez - 38390**

ARTICLE IV : Madame la secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 30 octobre 2018

Fabienne Blaise



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La rectrice de l'académie de Grenoble
Chancelière des universités

Vu l'arrêté du 26 mai 1997 modifié portant création du CERTIFICAT DE
PREPOSE AU TIR

ARRETE

Arrêté n° dec 5/XIII/18/410

Rectorat

ARTICLE I : Une session d'examen pour la délivrance du **Certificat de Préposé au Tir et des options « TIR EN MONTAGNE POUR LE DECLENCHEMENT DES AVALANCHES »** et **« MECHE LENTE »** sera organisée dans l'académie de Grenoble **le vendredi 30 novembre 2018**.

Division des
examens et
concours

ARTICLE II : Le jury pour l'examen est constitué comme suit :

DEC 5

Président :

Monsieur FONTANA Patrice - Personnalité qualifiée de la profession

Représentants des directions ministérielles :

Monsieur CLEYET-MERLE Christophe - Inspecteur de l'Enseignement Technique Grenoble

Monsieur CROSET Jean Pierre - CARSAT Rhône-Alpes

Monsieur DELLA ROSA Gilles - DREAL

Monsieur KAEPLIN Louis - DREAL

Monsieur GANGUET Hubert - Préfecture de l'Isère

Représentants des organismes professionnels :

Monsieur DE HAESE Jacques - Pierre Consulting

Monsieur COSTECALDE Vincent – LST

Monsieur PAILLON Fabrice - TITANOBEL

Monsieur MANDRETTE Christophe -TITANOBEL

Monsieur MAURIN Julien - TITANOBEL

Monsieur MORENO Loïc – TITANOBEL

Monsieur FINIEL Joël - TITANOBLE

Monsieur CHATELIN Patrick - BECS

Monsieur JARRY Frédéric - ANENA

Monsieur MARTIN Frédéric - Ets BALTAZARD et COTTE Sassenage

Monsieur GARNIER Christophe - SEM SEDEV Vars

Monsieur CLEYET Christian - ADS Les Arcs

Monsieur LENOBLE Grégory - ADS Les Arcs

Monsieur VUILLERMET Laurent - SERMA Avoriaz

Monsieur VILLIEN Frédéric - SAP La Plagne

Monsieur BORNET Stéphane - SAP La Plagne

Monsieur CHABERT Jean Mar - Val Thorens

ARTICLE III : L'examen aura lieu à partir de **7h30 à l'Alpe d'Huez - 38390**

ARTICLE IV : Madame la secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 30 octobre 2018

Fabienne Blaise



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

**Arrêté n° DREAL-SG-2018-11-09-102 du 9 novembre 2018
portant subdélégation de signature en matière de commandes publiques aux agents de la direction
régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes**

La Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes

- Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- Vu le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'État ;
- Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
- Vu le décret du 24 octobre portant nomination de M. Pascal MAILHOS en qualité de préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfet du Rhône (hors classe) ;
- Vu l'arrêté du 1^{er} janvier 2016, portant nomination de la directrice régionale et des directeurs régionaux adjoints de l'environnement, de l'aménagement et du logement (région Auvergne-Rhône-Alpes) ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2016-20 du 04 janvier 2016 du préfet de région, portant organisation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°2018-362 du 5 novembre 2018 du préfet de région, portant délégation de signature à Madame Françoise NOARS en matière d'ordonnancement et de comptabilité générale de l'État ;

ARRÊTE

ARTICLE 1er :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise NOARS, directrice régionale, subdélégation de signature est donnée à MM. Eric TANAYS, directeur délégué, Yannick MATHIEU, Patrick VAUTERIN, Patrick VERGNE, directeurs adjoints, M. Fabrice GRAVIER, chef du service mobilité aménagement paysages et M. Mohammed SAIDI, chef du service pilotage, animation et ressources humaines régionales, Mme Marie-Paule JUILHARD, cheffe de service déléguée, dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral n° 2018-362 du 5 novembre 2018.

ARTICLE 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes citées en article 1, subdélégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, **pour les actes et pièces relatifs à la passation et à l'exécution des marchés suivants**, aux agents ci-dessous :

2.1 Pour les marchés et accords-cadres de travaux :

- **dont les montants sont inférieurs à 90 000 € HT :**

- M. Régis HONORE, secrétaire général et M. Thierry LAHACHE, secrétaire général délégué ;
- Mme Cendrine PIERRE, cheffe du service réglementation et contrôle des transports et des véhicules, et M. Laurent ALBERT, chef de service délégué ;
- M. Gilles PIROUX, chef du service prévention des risques naturels et hydrauliques et Mme Nicole CARRIE, cheffe du service prévention des risques naturels et hydrauliques déléguée ;
- M. Eric SEPTAUBRE, chef de pôle opérationnel ouest, service mobilité, aménagement, paysage, M. François GRANET, adjoint au chef de pôle, M. Olivier MURRU, chef de pôle opérationnel Métropole Lyonnaise, M. Julien DURAND, chef de pôle opérationnel Est, M. Fabrice BRIET, adjoint au chef de pôle.

2.2 Pour les marchés et accords-cadres de fournitures et de services :

- **dont les montants sont inférieurs à 90 000 € HT :**

- M. Olivier FOIX, chef de la délégation de zone et préparation à la crise ;
- M. Régis HONORE, secrétaire général et M. Thierry LAHACHE, secrétaire général délégué ;
 - Mme Karine BERGER, cheffe du service connaissance, information, développement durable et autorité environnementale, M. David PIGOT, chef de service délégué et Christophe LIBERT, chef de service adjoint ;
- M. Christophe CHARRIER, chef du service bassin Rhône-Méditerranée et plan Rhône ; Hélène MICHAUX, adjointe au chef de service, chef de pôle ;
- M. Gilles PIROUX, chef du service prévention des risques naturels et hydrauliques et Mme Nicole CARRIE, cheffe de service déléguée ;
- M. Christophe DEBLANC, chef du service eau, hydroélectricité et nature et Mme Marie-Hélène GRAVIER, cheffe de service déléguée ;
- M. Sébastien VIENOT, chef du service prévention des risques industriels, climat air énergie et M. Romain CAMPILLO, chef de service délégué ;
- Mme Sabine MATHONNET, cheffe du service habitat, construction, ville durable et M. Vincent TIBI, adjoint à la cheffe de service et chef du pôle gouvernance, politiques locales, connaissance ;
- Mme Cendrine PIERRE, cheffe du service réglementation et contrôle des transports et des véhicules, et M. Laurent ALBERT, chef de service délégué ;
- Mme Fabienne SOLER, cheffe du service commande publique et prestations comptables ;
- MM. Eric SEPTAUBRE, chef de pôle opérationnel Ouest, service mobilité, aménagement, paysage, François GRANET, adjoint, au chef de pôle, M. Julien DURAND, chef de pôle opérationnel Est et M. Fabrice BRIET, adjoint au chef de pôle, M. Olivier MURRU, chef de pôle opérationnel Métropole Lyonnaise, Mme Carole EVELLIN-MONTAGNE, cheffe de pôle stratégie animation et M. Christophe BALLEET-BAZ, chef de pôle délégué ;
- M. Patrick MARZIN, chef de l'unité départementale de l'Ain ;
- M. Gilles GEFFRAYE, chef de l'unité interdépartementale Drôme-Ardèche ;
- M. Mathias PIEYRE, chef de l'unité départementale de l'Isère ;
- M. Pascal SIMONIN, chef de l'unité interdépartementale Loire Haute-Loire ;
- M. Jean-Yves DUREL, chef de l'unité départementale Rhône ;
- M. Christophe MERLIN, chef de l'unité interdépartementale Puy-de-Dôme-Allier-Cantal ;
- Mme Anne-Laure JORSIN-CHAZEAU, cheffe de l'unité interdépartementale des deux Savoie.

2.3 Pour les conventions constitutives de groupement de commande de fournitures et de services dont les montants sont inférieurs à 90 000 € HT :

Aux agents désignés aux articles 2.1 et 2.2.

ARTICLE 3 :

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes citées en article 1, subdélégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, **uniquement pour les actes et pièces relatifs à l'exécution des marchés suivants**, aux agents ci-dessous :

3.1 Pour les marchés et accords-cadres de travaux :

- **dont les montants sont inférieurs à 500 000 € TTC :**

- M. Julien DURAND, chef de pôle opérationnel Est, service mobilité aménagement paysages, MM. Fabrice BRIET, adjoint au chef de pôle, Olivier MURRU, chef de pôle opérationnel Métropole Lyonnaise, Eric SEPTAUBRE, chef de pôle opérationnel Ouest et François GRANET, adjoint au chef de pôle .

- **dont les montants sont inférieurs à 40 000 € HT :**

- M. Pierre-Marie BECHON, chef du pôle hydrométrie, prévision des crues Rhône amont Saône adjoint, M. Frédéric COURTES, chef de l'unité prévision des crues Rhône amont Saône, Mme Julie CHEVRIER, cheffe de pôle hydrométrie, prévision des crues Allier et M. Pierre-Yves VALANTIN, chef de pôle hydrométrie, prévision des crues Grand Delta, Mme Claire BOULET-DESBAREAU, adjointe au chef de pôle, M. Alain GAUTHERON, chef de pôle hydrométrie, prévision des crues Alpes du Nord et Simon EDOUARD, chef de pôle adjoint, chargé du système d'informations ;

- M. Guillaume ASTAIX, responsable d'opérations routières, coordonnateur des chargés d'affaires routières au pôle opérationnel ouest, service mobilité aménagement paysages, M. Sébastien CEREZO, responsable d'opérations routières et référent « infrastructure », Mme Laure ALBINET, M. Nicolas WEPIERRE, responsables d'opérations routières au pôle opérationnel ouest, Mmes Isabelle BLANC, Sarah EMMELIN, MM. Hugo WAGNEUR, Benjamin DESPLANTES et Jean-Marie STAUB, responsables d'opérations routières, pôle opération Est, MM. Guillaume GARDETTE et Vincent FARDEAU, responsables d'opérations routières, pôle opérationnel Métropole Lyonnaise, M. Cyrille BERNAGAUD, chef de pôle affaires foncières et financières, Mmes Aurélie BRUGIERE, adjointe au chef de pôle affaires foncières et financières et Florence GEREMIA, cheffe de l'unité Lyon, pôle affaires foncières et financières ;

- M. Jean-François SALMON, chef de pôle logistique immobilier.

- **dont les montants sont inférieurs à 10 000 € HT :**

- Mme Catherine PAILLE, cheffe de pôle budgétaire et financier , M. Gilles FALGOUX, adjoint au chef d'unité gestion des véhicules et des titres de transport en charge de la gestion immobilière, pôle logistique immobilier, Mme Audrey JAILLON et M. Raymond LOPEZ, attachés au pôle logistique et immobilier.

3.2 Pour les marchés et accords-cadres de fournitures et de services :

- **dont les montants sont inférieurs à 172 800 € TTC:**

- M. Julien DURAND, chef de pôle opérationnel Est, M. Fabrice BRIET, adjoint au chef de pôle, Mme Carole EVELLIN-MONTAGNE, cheffe de pôle stratégie animation, M. Christophe BALLEET-BAZ, délégué à la cheffe de pôle, MM. Olivier MURRU, chef de pôle opérationnel Métropole Lyonnaise, Eric SEPTAUBRE, chef de pôle opérationnel ouest et François GRANET, adjoint au chef de pôle.

- **dont les montants sont inférieurs à 90 000 € HT :**

- M. Nicolas CROSSONNEAU, adjoint au chef de la délégation de zone ;

- M. Jean-François SALMON, chef de pôle logistique immobilier , Mmes Catherine PAILLE, cheffe de pôle budgétaire et financier ;

- M. Denis FRANCON, chef de pôle stratégie développement durable (service CIDDAE) ;

- Mme Hélène MICHAUX, adjointe au chef de service bassin Rhône-Méditerranée et plan Rhône, cheffe de pôle délégation de bassin ;

- M. Jean-Luc BARRIER, chef de pôle délégué, Mme Mériem LABBAS, adjointe au chef de service ;

- M. Dominique BARTHELEMY, adjoint au chef de service eau, hydroélectricité et nature, chef de pôle politique de l'eau et Mme Emmanuelle ISSARTEL, adjointe au chef de service eau, hydroélectricité et nature, cheffe de pôle, police de l'eau et hydroélectricité ;

- M. Jérôme BECCAVIN, chef de pôle parc privé, bâtiment, ville durable et Mme Lydie BOSC, cheffe de pôle parc public et politiques sociales du logement ;

- M. Frédéric EVESQUE, chef de pôle contrôle secteur Est, Mmes Myriam LAURENT-BROUTY cheffe de pôle réglementation secteur Est, Estelle POUTOU, cheffe de pôle contrôle et réglementation secteur Ouest ;

- M. Pierre VINCHES, chef de l'unité interdépartementale Cantal – Allier – Puy-de-Dôme ;

- M. Fabrice CHAZOT, chef délégué de l'unité interdépartementale, Loire-Haute-Loire ;
- M. Céline DAUJAN , adjointe de la mission juridique ;
- M. Géraldine DEROZIER, cheffe de la mission communication ;
- Mme Monique NOVAT, coordonnatrice de la MIGT Lyon et Mme Mireille GRAVIER BARDET, secrétaire générale de la MIGT.

• **dont les montants sont inférieurs à 40 000 € HT :**

- M. Pierre-Yves VALANTIN, chef de pôle hydrométrie, prévision des crues, Grand Delta, Mme Claire BOULET-DESBAREAU, adjointe au chef de pôle, cheffe de l'unité réseau, MM. Guillaume CHAUVEL, chef d'unité hydrométrie Nîmes, Yann LABORDA, chef de l'unité prévision ;
- MM. Frédéric COURTES, chef de pôle hydrométrie prévision des crues Rhône amont Saône et Pierre-Marie BECHON, chef de pôle adjoint, chef d'unité hydrométrie maintenance Rhône-Alpes ;
- Mme Julie CHEVRIER, cheffe de pôle hydrométrie, prévision des crues Allier et M. Samuel GOYARD, chargé de mission hydrologie-hydraulique ;
- MM. Alain GAUTHERON, chef de pôle hydrométrie, prévision des crues Alpes du nord et Simon EDOUARD, chef de pôle adjoint, chargé du système d'informations ;
- M. Olivier BONNER, adjoint au chef de pôle ouvrage hydraulique, chargé de la coordination technique et des barrages concédés ;
- Mme Clara VILLAR, cheffe du pôle plan Rhône ;
 - M. Julien MESTRALLET, chef de pôle préservation des milieux et des espèces, Mme Carine PAGLIARITHIBERT, adjointe au chef de pôle, MM. Olivier RICHARD, chef de pôle politique de la nature, Jérôme CROSNIER, chef de pôle délégué politique de l'eau et Mmes Brigitte GENIN, cheffe de l'unité laboratoire, Isabelle CHARLEMAGNE, adjointe au chef de pôle police de l'eau et hydroélectricité ;
- MM. Yves-Marie VASSEUR, chef de pôle risques chroniques, santé et environnement, service prévention des risques industriels, climat air énergie, Gérard CARTAILLAC, adjoint au chef de pôle, Yves EPRINCHARD, chef d'unité installations classées air, santé, environnement, Jean-Jacques FORQUIN, chef de pôle climat, air énergie et Mme Évelyne BERNARD, adjointe au chef de pôle ;
- M. Cyrille BERNAGAUD, chef de pôle affaires foncières et financières, service mobilité aménagement paysages, Mmes Aurélie BRUGIERE, adjointe au chef de pôle, Florence GEREMIA, cheffe de l'unité Lyon, Isabelle BLANC, Sarah EMMELIN, MM. Benjamin DESPLANTES, Jean-Marie STAUB, Hugo WAGNEUR, responsables d'opérations routières, pôle opérationnel Est, Guillaume GARDETTE , Vincent FARDEAU, responsables d'opérations routières, pôle opérationnel Métropole lyonnaise, Mme Laure ALBINET, MM. Guillaume ASTAIX et Nicolas WEPIERRE, responsables d'opérations routières, pôle opérationnel Ouest, M. Sébastien CERESO, responsable d'opérations routières et référent « infrastructure », ;
- Mme Annick CHALENDARD, chargée de mission auprès de la cheffe de service pilotage animation et ressources humaines régionales et de la cheffe de service déléguée ;
- Mme OUCHIAR Malika, cheffe de la mission qualité ;
- Mmes Sylvie LEOTARD, cheffe de mission pilotage, secrétariat général, Jocelyne OSETE, cheffe de pôle ressources humaines, formation, Yasmine RAUGEL, cheffe du pôle ressources humaines - formation-GPEEC par intérim et Agnès BAILLEUL, adjointe au chef de pôle, cheffe de l'unité carrière et suivi des effectifs Lyon, M. Jean-Louis MAGNAN, chef d'unité formation-GPEEC, M. Bernard CHAZAUD, président du CLAS Lyon, M. Sodara HANG, chef de pôle technologie de l'information, Mmes Anaïs ALBERTI, cheffe de pôle déléguée technologies de l'information, Audrey JAILLON, responsable de l'unité gestion des achats, de la reprographie et de l'entretien, Geneviève LEVEQUE, cheffe de l'unité gestion de l'accueil, du standard et du courrier et M. Raymond LOPEZ, responsable de l'immobilier ;
- Mmes Magali BRUNET, cheffe de l'unité ressources humaines, Clermont-Ferrand, secrétariat général, Chantal NIVAT-LEROY, présidente du CLAS Clermont-Ferrand, M. Gilles FALGOUX, adjoint au chef d'unité gestion des véhicules et des titres de transports, en charge de la gestion immobilière ;
- Mme Caroline COUTOUT, cheffe de la division de Lyon de l'autorité de sûreté nucléaire ;
- M. Alain BERTHELOT, responsable du pôle interrégional de production des statistiques du logement et de la construction ;
- MM. Thierry PASCAL, chargé de mission mobilité logistique, pôle stratégie animation, Gilles CHEVASSON, chargé de mission ferroviaire et mobilité, pôle opérationnel ouest, Pierre ULLERN, chargé de mission mobilité, pôle stratégie animation, Mmes Tiphaine LE PRIOL, Clémentine HARNOIS, chargées de mission ferroviaire et mobilité et M. Olivier BONNEAU, chargé de mission mobilité CPER appui opérationnel ;
- M. Pascal SAUZE, chef d'unité hydrométrie maintenance Auvergne, pôle hydrométrie prévision des crues Allier ;
- M. Jérémie DUMAS, chef d'unité service prévision des crues Allier, pôle hydrométrie prévision des crues Allier ;
- Mme Aline DUGOUAT, adjointe à la cheffe de service commande publique et prestations comptables, cheffe de pôle commande publique.

- **dont les montants sont inférieurs à 5 000 € HT :**

- Mme Christelle MARNET, adjointe à la cheffe de l'unité départementale du Rhône, cheffe de la cellule territoriale ;
- Mme Magalie ESCOFFIER adjointe au chef de l'unité départemental du Rhône, cheffe de la cellule, chargée PPA-SPIRAL et Christophe POLGE, adjoint au chef de l'unité départemental du Rhône, chef de la cellule chargé PPRT ;
- M. Christian GUILLET, adjoint au chef de l'unité interdépartementale des deux Savoie ;
- Mme Maya HALBWACHS, attachée à la MIGT Lyon ;
- Mme Elisabeth COURT, déléguée au chef de l'unité laboratoire, pôle politique de l'eau.

- **dont les montants sont inférieurs à 1 500 € HT :**

- M. Luis DIEZ, chauffeur de la direction, ;
- M. Vincent BOYENVAL, chef d'unité chargé de l'unité contrôle des transports routiers, équipe fonctionnelle régionale ; Vanessa JUILLET, chargée de mission ;
- Mmes Linda SAADA, chargée d'affaires foncières, pôle affaires foncières et financières, Cindy ROUDET, chargée d'affaires foncières, MM. Alain ALLIER, chargé d'affaires foncières et financière, Hubert CHANTADUC, chargé d'affaires foncières et financière ;
- MM. Patrick DUBY, Gérard ROGEON, Didier TROUSSEL, attachés au pôle hydrométrie prévision des crues Rhône amont Saône, M. Christophe DELCOURT, Mme Pascale MAZZOCHI, M. Emile BACH VAN BEN et M. Bruno TEYSSIER, attachés au pôle hydrométrie prévision des crues Grand Delta, M. Vincent BONTEMPS, attaché au pôle hydrométrie et prévision des crues Alpes du Nord ;
- MM. Pascal CONIASSE, Henri BERNARD et Guillaume BOUCHET et Christophe PIGEOLAT, attachés au pôle hydrométrie prévision des crues Allier ;
- M. Mathieu TEXIER, chef de l'unité eau souterraine, M. Franck VERY, technicien hydrobiologiste et Mme Marie-Paule MONDIERE, cheffe d'unité gestion (service EHN).

3.3 Pour les marchés et accord cadres de travaux supérieurs à 500 000 € TTC et pour les marchés et accords cadres de fournitures et services supérieurs à 172 800 TTC, ainsi que les avenants qui augmentent d'un montant égal ou supérieur à 20 % le montant du marché initial non soumis à autorisation préalable :

- Mme Caroline EVELLIN-MONTAGNE, cheffe de pôle stratégie animation, service mobilité aménagement paysages, M. Christophe BALLETT-BAZ, délégué au chef de pôle et M. Julien DURAND, chef de pôle opérationnel Est, MM. Fabrice BRIET, adjoint au chef de pôle, Olivier MURRU, chef de pôle opérationnel Métropole Lyonnaise, Eric SEPTAUBRE, chef de pôle opérationnel Ouest et François GRANET, adjoint au chef de pôle.

3.4 Pour les marchés à bons de commande :

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes citées en article 1, subdélégation de signature est donnée aux agents désignés aux articles 2 et 3 à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les bons de commande des marchés à bon de commande dans la limite des enveloppes budgétaires qui leur seront allouées et d'un montant annuel cumulé de 90 000 € HT par marché.

ARTICLE 4 :

L'arrêté du 22 octobre 2018 portant subdélégation de signature en matière de commandes publiques aux agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes pour les marchés passés selon une procédure adaptée, est abrogé.

ARTICLE 5 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur adjoint de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes en charge des affaires générales sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon le 9 novembre 2018

pour le Préfet et par délégation,

la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Signé

Françoise NOARS